

Madame Caussé, Monsieur Guiraud et Madame Ducosson accueillent les habitants autour d'un café pour échanger sur les sujets de leur choix.

1. Point travaux fibre et problèmes de réseaux de téléphonie mobile

Madame Caussé rappelle que la mairie n'est pas décisionnaire quant aux lieux prioritaires sur l'installation de la fibre, les délais des travaux et la reconnaissance en zone blanche du secteur.

Elle rencontre régulièrement les prestataires des chantiers en cours et leur rappelle leurs engagements.

2. Proposer les mêmes réunions avec les habitants de Cabanac

Madame Caussé rappelle qu'il y a régulièrement des réunions de concertation ou d'information sur les projets en cours à Cabanac et Villagrains.

3. Accumulation des eaux pluviales sur la route au niveau de la vieille tuilerie

Le centre routier départemental est prévenu. Il faudra peut-être envisager une autre solution d'évacuation de ces eaux pluviales s'ils n'arrivent pas à résoudre le problème.

4. Demander l'intégration de la Tuilerie en agglomération

C'est de la compétence commune, une demande a été faite mais refusée.

Une nouvelle procédure va être engagée par Monsieur Guiraud.

5. La mairie doit rappeler aux services du Département que l'entretien des départementales ne s'arrête pas aux panneaux d'entrée d'agglomération

6. Installation de passages piétons au carrefour de la route de Louchats

C'est la première action qui sera menée dans le cadre de la Convention d'Aménagement des Bourgs.

Le projet provisoire est présenté sur plan.

Des informations sur les perturbations pendant les travaux seront diffusées.

7. Une habitante a acheté un filet de tennis pour le terrain de Villagrains

Il faudrait un local pour le stocker près du terrain.

Madame Ducosson va voir si nous avons une solution à proposer.

8. Un coussin berlinois a été enlevé sur la route de Louchats car détérioré

Les automobilistes passent sur la voie de gauche. Faut-il enlever le deuxième ou le remettre ?

Il n'est pas possible de le remettre car ce dispositif n'est pas réglementaire.

Attendons de voir les impacts de l'aménagement de l'intersection dans le cadre de la Convention d'Aménagement de bourg.

9. Les habitants de Villagrains souhaitent qu'un arbre de commémoration des incendies de 2022 soit planté

Comme à Cabanac, les habitants peuvent proposer un projet à la mairie.

Il n'y aura pas de participation financière de la part de la Commune.

10. Circulation des motos et quads sur les DFCI

Un rappel sera fait dans le magazine d'avril de l'interdiction de circuler des véhicules à moteur.

11. Chemins ruraux plantés, abimés, fermés par des propriétaires

Un inventaire et des rappels aux propriétaires limitrophes doivent être faits.

12. Les déchèteries de la CCM sont trop éloignées. Est-il possible de demander une convention avec celle de St Magne ?

Madame Caussé informe que le projet de déchèterie de Cabanac avance à la CCM. Il n'est pas envisageable de demander à une autre Communauté de Communes un droit d'accès à des habitants qui ne sont pas fiscalement rattachés à ce territoire.

13. Est-il possible de garder le pétrin de la coopérative ?

Nous pourrions poser la question à l'acquéreur.

Monsieur Foy a les statuts de la coopérative qui fait partie du patrimoine et de l'histoire de Villagrains.

14. Information sur le travail en cours de coupure d'éclairage public la nuit

Les habitants demandent une vigilance particulière sur les passages piétons et arrêts de bus.

15. Absence d'éclairage Route des lacs depuis les incendies

Monsieur Guiraud va informer le Département qui a une obligation de fourniture d'éclairage.